

CENT-VINGT-TROISIEME SEANCE DU
COMITE DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES
DES ETATS MEMBRES DE LA
COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

Bâle, le mardi 11 juillet 1978 à 10 heures

Ordre du jour

- I. Approbation du procès-verbal de la 122e séance.
- II. Evolution des marchés des changes des pays participant à la concertation au cours du mois de juin et des premiers jours de juillet 1978:
 - Rapport succinct sur la concertation,
 - Adoption du rapport du Comité aux Ministres des Finances des pays de la CEE.
- III. Echange de vues à la suite du Conseil européen de Brême des 6 et 7 juillet 1978 et études éventuelles à entreprendre à la lumière des résultats de ce Conseil.
- IV. Législation américaine concernant l'activité des banques étrangères installées aux Etats-Unis¹⁾.
- V. Analyse de la 111e série de documents de travail (données statistiques et sommaire des événements et des mesures adoptées dans la Communauté).
- VI. Autres questions relevant de la compétence du Comité.
- VII. Date et lieu de la prochaine séance.

1) Sous ce point, il est prévu essentiellement d'adopter le texte de la réponse à une lettre que le Président Miller a adressée au Gouverneur de Strycker, Président du Comité des Gouverneurs (une copie de cette lettre vous sera transmise par courrier exprès). Un projet de ce texte sera préparé par M. Kirbyshire et sera mis au point, au moyen de la procédure écrite, par le comité ad hoc présidé par M. Kirbyshire.